



## L'Écho de Barkmere – Août 2019

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 10 août 2019 :

- Le maire Trépanier remercie encore une fois l'APLÉ et M. Dick O'Shaughnessy, son fils Shane, et plusieurs bénévoles qui ont organisé la cueillette des gros rebuts sur le Lac qui a eu lieu cette fin de semaine.
- Au sujet de la rénovation cadastrale, la ville va demander à la Direction de la Sécurité des Barrages de changer officiellement la date de construction du barrage selon le plus ancien document découvert qui mentionne l'existence du barrage, soit un bail datant de 1896. Ceci devrait nous aider pour faire renverser la décision de créer les lots submergés basée sur une date de 1932 (selon un document du Centre Hydrique) ou de 1942 (selon la Direction de la Sécurité des Barrages).
- Entre temps, l'administration municipale est à réviser le rôle fiscal de la Ville, et procédera à l'envoi de factures ou notes de crédits pour les nouveaux lots et les lots révisés. Le service d'évaluation de la MRC a assigné une valeur de \$100 pour les lots submergés.
- La ville confirme l'emploi d'été de Mlle Erica Dubois qui remplace un de nos étudiants qui a dû quitter.
- M. Jake Chadwick, conseiller municipal en matière d'environnement, nous informe que l'opération Myriophylle à épis se passe très bien avec seulement 140 plants retirés cette année, comparativement à 500 l'an dernier, ce qui représente une diminution de 70%. Il n'y avait aucune large

colonie et seulement quelques plants épars ont été trouvés dans la baie Silver, tel que prévu. En dépit du progrès encourageant, nous allons continuer nos efforts chaque année car il est presque impossible de complètement l'éradiquer. M. Chadwick encourage les résidents à examiner leur rivage et à aviser la ville si vous trouvez des spécimens suspects. Il ne faut surtout pas toucher les plants suspects qui deviennent très fragiles à compter du 15 août de chaque année.

- La ville a tenu après le conseil municipal une séance publique de consultation pour discuter de renforcer les règlements concernant les abris à bateaux (leurs matériaux, apparence, style et couleur) ainsi que l'éclairage sur les quais et en bordure du Lac. Nous allons donc procéder à la rédaction du projet de règlement maintenant que nous avons eu votre avis.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

***Coucher de soleil le 25 juin dans la Baie Cope, gracieuseté de M. Greg Hoskins (photo non retouchée)***



Ville de / Town of

# **BARKMERE**

*199 ch. Barkmere road*

*Barkmere, QC J0T 1A0*

*Tel : 819-681-3374*

*[communications@barkmere.ca](mailto:communications@barkmere.ca)*